

LE RÔLE DE LA CHIMIE DANS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES PLASTIQUES



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE



À PROPOS DU PRÉSENT DOCUMENT

JUILLET 2020

« BIEN QUE LES PLASTIQUES
SOUTIENNENT NOTRE
MODE DE VIE MODERNE, ILS
APPARTIENNENT À L'ÉCONOMIE
ET NON À L'ENVIRONNEMENT. »

Ce document reconnaît la valeur des plastiques dans nos vies modernes et dans le développement durable; l'urgence mondiale de gérer les déchets de plastique dans nos océans et notre environnement; et le rôle de l'industrie de la chimie et du plastique dans la résolution de ce problème.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à adopter une approche écoénergétique de gestion du cycle de vie des matières plastiques. Le secteur de la chimie a depuis longtemps déjà fait ses preuves pour répondre aux besoins les plus pressants de la société en développant de nouveaux processus et solutions.

Notre industrie appuie le passage d'une économie linéaire à une économie durable qui priorise l'allongement du cycle de vie des produits, en valorisant au maximum les ressources utilisées.

L'industrie canadienne de la chimie et ses travailleurs hautement qualifiés sont particulièrement bien placés pour offrir des solutions novatrices permettant de revaloriser les déchets de plastique. Mais ces objectifs ne seront pas faciles à atteindre et nécessiteront d'importants investissements ainsi que des changements culturels vers une économie plus circulaire. Notre industrie se mobilise pour offrir des solutions pratiques.

INTRODUCTION

LA CHIMIE EST ESSENTIELLE À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

L'industrie canadienne de la chimie, dont la valeur s'élève à près de 54 milliards de dollars, transforme les matières premières en éléments de base nécessaires à la fabrication de plus de 70 000 produits qui assurent notre qualité de vie. Elle convertit les ressources brutes comme le gaz naturel, le pétrole brut, les minéraux et la biomasse, et leur offre une valeur ajoutée pour ainsi créer des produits intermédiaires qui sont utilisés dans presque tous les autres secteurs manufacturiers. Avec des grappes clés

en Ontario, en Alberta et au Québec, l'industrie canadienne de la chimie produit pour 35 milliards de dollars d'exportations, soit le deuxième plus grand exportateur du Canada en 2019 (derrière le secteur automobile).

Le secteur de la chimie génère directement 88 600 emplois au Canada et le personnel qui y travaille est hautement qualifié et bien payé. Statistique Canada a estimé que pour chaque emploi relevant de l'industrie de la chimie, cinq autres

emplois sont indirectement appuyés dans des secteurs complémentaires. Au total, l'industrie soutient près de 525 000 emplois au Canada. C'est le quatrième secteur manufacturier du pays. Avec la possibilité d'attirer jusqu'à 30 milliards de dollars en nouveaux investissements au cours des dix prochaines années, l'industrie canadienne de la chimie est prête à se développer. Cette croissance est alimentée par une forte demande en produits chimiques, qui devrait tripler au cours des 20 prochaines années.



54 MILLIARDS \$
VALEUR DE L'INDUSTRIE
AU CANADA, DONT
35 MILLIARDS \$
D'EXPORTATIONS



DIRECTEMENT RESPONSABLE DE
88 600
=
525 000 EMPLOIS



LA CHIMIE A LE
POTENTIEL D'ATTIRER
30 MILLIARDS \$
DE NOUVEAUX
INVESTISSEMENTS D'ICI 10 ANS

LA GESTION DES PLASTIQUES

Plus de 95 % de tous les produits manufacturés dépendent de la chimie, et bon nombre d'entre eux comprennent des résines plastiques. Que ce soit pour les éoliennes, les panneaux solaires, les véhicules ou les matériaux de construction, en passant par l'emballage qui protège les aliments et nous permet de nourrir le monde, la chimie est essentielle à notre économie.

Ces produits sur lesquels repose notre mode de vie moderne n'ont cependant pas leur place dans nos cours d'eau ni dans l'environnement. À l'heure actuelle au Canada, les lacunes en matière de tri, la contamination, les marchés finaux limités et le fait de ne pas faire appel à toutes les technologies existantes font que près de 86 % de tous les plastiques post-consommation aboutissent dans des décharges, soit trois millions de tonnes par année. L'approche actuelle de production, d'utilisation et d'élimination des plastiques constitue une menace importante pour l'environnement et entraîne une perte importante de valeur, de ressources et d'énergie.

86 %

DES DÉCHETS DE PLASTIQUE
FINISSENT DANS LES SITES
D'ENFOUISSEMENT



CHAQUE ANNÉE

LE MANQUE À GAGNER DE
RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES
PLASTIQUES EST DE
7,8 MILLIARDS \$
(EN 2016) ET DEVRAIT ATTEINDRE
11,1 MILLIARDS \$ D'ICI 2030

LES PLASTIQUES SOUTIENNENT NOTRE MODE DE VIE MODERNE DE MANIÈRE DURABLE

EMBALLAGE DES ALIMENTS

Environ un tiers des aliments comestibles produits pour la consommation humaine dans le monde sont perdus ou gaspillés. Selon le Conseil de la politique alimentaire de Toronto, 31 milliards de dollars d'aliments sont gaspillés au Canada chaque année, soit 40 % de la production annuelle au pays.

Cela représente 1,3 milliard de tonnes par an, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'emballage de pointe, soit les plastiques créés grâce

à la chimie, peut aider à réduire le gaspillage alimentaire et les émissions qui en découlent en prolongeant de manière significative la durée de vie des produits et en prévenant les dommages durant le transport.

Par exemple, le film plastique permet d'augmenter la durée de conservation des viandes fraîches à 21 jours ou plus, et l'emballage en plastique sous vide conserve le produit 10 fois plus longtemps que la viande emballée en magasin, ce qui réduit de 75 % le gaspillage

alimentaire. De plus, l'utilisation d'emballages en plastique plus légers exige de deux à huit fois moins d'énergie que les solutions de rechange. La réduction du poids et de la taille permet d'accroître la capacité de chaque conteneur, ce qui réduit le nombre de camions sur la route et les émissions de carburant.

De plus, les emballages alimentaires protecteurs permettent aux consommateurs d'avoir accès à des produits alimentaires sains et sains (novachem.com et dow.com).



1,3 MILLIARD DE TONNES
DE NOURRITURE GASPILLÉE CHAQUE ANNÉE



LES **EMBALLAGES EN PLASTIQUE**
PLUS LÉGERS CONSOMMENT **DE 2 À 8 FOIS**
MOINS D'ÉNERGIE QUE LES AUTRES
MATÉRIAUX D'EMBALLAGE

« L'emballage en plastique est utilisé dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire parce qu'il favorise la distribution sécuritaire des aliments sur de longues distances et réduit le gaspillage alimentaire en gardant les aliments frais plus longtemps. »

– The Conversation

ÉQUIPEMENT MÉDICAL

Les plastiques jouent un rôle essentiel dans le domaine médical au Canada. Comme il a été clairement établi pendant la pandémie de COVID-19, le plastique a joué un rôle essentiel dans la production d'équipement de protection individuelle (EPI). Une grande partie de la pratique médicale moderne ne serait pas possible sans le recours aux plastiques, qui entrent dans la composition de matériaux utilisés pour la chirurgie vasculaire et cardiaque, le remplacement d'articulations, le génie prothétique, la reconstruction chirurgicale de nouveaux tissus, le remplacement d'os, de muscles et d'organes artificiels.

Le matériel médical comme les stéthoscopes, les sacs et les tubes de perfusion intraveineuse, les tubes d'alimentation en oxygène, les tentes à oxygène, les cathéters, les gants d'examen, le matériel de laboratoire, les pinces en plastique, les attelles, les plâtres, les corsets



LES **MATÉRIAUX MÉDICAUX**
DÉPENDENT TOUS
DU **PLASTIQUE**

CONSERVATION ET DURABILITÉ ÉNERGÉTIQUES

La chimie est un élément essentiel de presque toutes les sources de production d'énergie renouvelable. Les plastiques entrent dans la composition de différents éléments, tels que les matériaux composites dans les pales d'éoliennes, les panneaux solaires, les caissons et composants de batteries, les matériaux isolants, et se retrouvent même dans l'énergie nucléaire et hydroélectrique.

ÉNERGIE SOLAIRE

Les installations de systèmes solaires devraient connaître une croissance moyenne de 15 % au cours des cinq prochaines années. De récents progrès en chimie ont transformé l'énergie solaire en une source d'énergie commerciale viable. La résine plastique résistante aux rayons UV et non corrosive permet de fabriquer des composants durables, solides et rentables pour les panneaux solaires et les systèmes de montage en polymère (dupont.ca).



ÉNERGIE ÉOLIENNE

La chimie permet aux producteurs d'énergie d'utiliser des composants plus légers, plus solides, plus longs et plus rentables pour fabriquer les pales d'éoliennes. En fait, une éolienne de 17 tonnes compte plus de 7 tonnes de résine plastique. Les pales, constamment exposées aux intempéries, doivent également être recouvertes d'un revêtement chimique pour en assurer la durabilité (akzonobel.com).



CHAUFFAGE ET CLIMATISATION DE NOS MAISONS

L'isolation, les revêtements des fenêtres, les toitures réfléchissantes et autres matériaux chimiques novateurs réduisent considérablement les émissions du secteur du bâtiment en atténuant les pertes de chaleur et la demande de refroidissement. En combinant de meilleures normes d'efficacité énergétique à des solutions de chimie appliquée, il est possible de réaliser des économies d'énergie moyennes de plus de 25 % en utilisant de l'isolant, le plus souvent en plastique. Par exemple, il a été démontré que trois matériaux d'isolation clé en mousse plastique – le polystyrène expansé, le polystyrène extrudé et le polyuréthane – réduisent la consommation d'énergie et permettent d'émettre 233 tonnes de CO₂ en moins pour chaque tonne émise dans leur fabrication, installation et gestion de fin de vie (dow.com, dupont.ca et basf.com).



VÉHICULES PLUS LÉGERS

Réduire le poids d'un véhicule de 100 kg permet de diminuer ses émissions de GES de 10 g/km grâce à une meilleure efficacité énergétique. Les nouveaux polymères et les solutions de haute technologie à base de plastique – comme le verre et la fibre de carbone – sont conçus pour remplacer le métal dans les voitures et les avions sans compromettre la performance, le confort, ni la sécurité. De nombreuses pièces et composantes automobiles en plastique léger, notamment des capots moteurs, des modules avant, des renforcements de pare-chocs inférieurs, des traverses de boîte de vitesses, des conduits de moteur à turbocompresseur, des bacs à huile et des pièces structurales de carrosserie, ont déjà été commercialisées. Il existe même des prototypes de roues en plastique qui réduisent le poids d'une voiture de trois kilos par roue (basf.com).



GESTION RESPONSABLE^{MD}

FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES NOVATEURS ET DURABLES

Le secteur canadien de la chimie ouvre la voie depuis plus de 35 ans vers une fabrication chimique responsable et durable. Fondée au Canada en 1985, la Gestion responsable – une initiative de développement durable de l'ACIC reconnue par l'ONU – est maintenant appliquée dans 73 pays et par 96 des 100 plus gros producteurs chimiques du monde.

Les entreprises membres de l'ACIC se sont engagées dans le cadre de ce programme à innover continuellement pour améliorer leurs produits, leurs processus et leur fiabilité. L'éthique et les principes de développement durable couvrent tous les aspects de leurs activités et du cycle de vie de leurs produits.

En vertu de l'éthique de la Gestion responsable, les producteurs canadiens de résine plastique sont tenus d'assurer une saine gestion des granules de résine pendant la fabrication, le transport et la distribution. L'industrie est en train d'améliorer et de mettre en œuvre son protocole Operation Clean Sweep® afin d'éliminer les fuites de granules de plastique provenant des activités industrielles, en mettant l'accent sur la prévention des fuites dans les rivières et les océans.

Les efforts déployés pour accroître les taux de recyclage, mettre en œuvre des systèmes écoefficaces de gestion des déchets et réduire la quantité de rejets sauvages qui pénètrent dans les cours d'eau et les sites d'enfouissement du monde entier sont des aspects importants de l'éthique de la Gestion responsable en matière d'amélioration continue et de responsabilité sociale.

Tous les membres de la Division des plastiques de l'ACIC se sont engagés à être signataires de l'Operation Clean Sweep d'ici 2022.

Nos membres travaillent également avec leurs fournisseurs et leurs clients pour prévenir les pertes, tout en misant sur l'innovation pour créer de nouveaux produits et procédés qui représentent une valeur pour la société et réduisent les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pour de plus amples renseignements sur le protocole Operation Clean Sweep, veuillez consulter le opcleansweep.org. Pour en savoir plus sur la Gestion responsable, veuillez consulter le site chimiecanadienne.ca.



L'ÉTAT ACTUEL

LA QUESTION PRIMORDIALE DES DÉBRIS EN MER

Le 31 décembre 2017, la Chine a cessé d'accepter près de la moitié des exportations mondiales de matières recyclables, ce qui signifie que depuis lors une grande partie de ces déchets ont été détournés vers des sites d'enfouissement ou vers d'autres pays qui n'ont pas l'infrastructure nécessaire pour les éliminer adéquatement.

En 2018, on a accordé une attention incroyable à la mauvaise gestion des déchets de plastique. De nombreuses municipalités, territoires et nations du monde entier se sont demandé comment s'attaquer à ce problème.

L'attention s'est récemment concentrée sur les déchets en mer avec des images de cours d'eau bloqués par des bouteilles en plastique, et d'animaux marins étranglés ou blessés par des pailles, des filets de pêche et autres plastiques mal éliminés, ce qui a provoqué un tollé au Canada comme à l'étranger.

Les matières plastiques dans le milieu marin ont également été une priorité pour le gouvernement fédéral en 2018. En février, le premier ministre Trudeau a annoncé à Davos, en Suisse, que la présidence canadienne

du G7 mettrait l'accent sur les océans et leur santé. Peu après, l'ancienne ministre fédérale de l'Environnement, Catherine McKenna, a annoncé qu'elle dirigerait les efforts visant à élaborer une charte du G7 sur les plastiques. La Charte a été signée en juin par cinq pays du G7 lors du Sommet de Charlevoix, au Québec.



LA PLACE DU CANADA DANS LE MONDE PAR RAPPORT AUX DÉCHETS EN MER

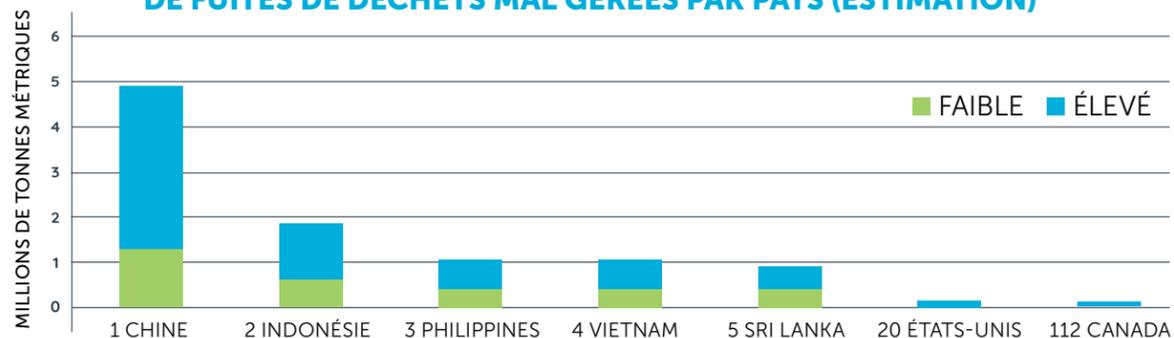
La recherche a révélé que 90 % des déchets de plastique mal gérés proviennent de 10 rivières de cinq pays asiatiques : la Chine, l'Indonésie, les Philippines, le Vietnam et la Thaïlande – ainsi que deux fleuves africains. Ces cinq pays de l'Asie du Sud-Est connaissent un accroissement de leur classe moyenne, mais n'ont pas l'infrastructure nécessaire pour faire

face à l'augmentation du volume des déchets de plastique.

Le Canada, qui possède le plus long littoral du monde, se classait en revanche au 187e rang sur 192 pays pour ce qui est du volume de résidus de plastique déversé par habitant dans les océans de la planète (les États-Unis se classant au 138e rang).

Selon les données brutes, le Canada ne figurait qu'au 112e rang dans la liste des pires contrevenants à avoir contribué à la présence de déchets en mer. Cela ne dispense toutefois pas le Canada et d'autres pays industrialisés de jouer un rôle de premier plan en offrant des solutions face à la présence de déchets de plastique mal gérés dans notre environnement.

LA PLUPART DES PLASTIQUES PÉNÈTRENT DANS LES OCÉANS EN RAISON DE FUITES DE DÉCHETS MAL GÉRÉES PAR PAYS (ESTIMATION)



CLASSEMENT PAR HABITANT É.-U. N° 138 CAN N° 187

Science Magazine, Février 2015, Jambeck et coll. (<http://science.sciencemag.org/content/347/6223/768>)

CE QUE VEULENT LES CANADIENS

En juin et juillet 2018, l'ACIC a mené par l'entremise d'Earncliffe Strategy Group un sondage auprès de 1 550 personnes de tout le Canada pour recueillir leur opinion sur les déchets de plastique et sur ce qu'elles considèrent comme des solutions à ce problème.

Le sondage a révélé que presque tous les répondants (92 %) étaient préoccupés par les déchets de plastique. Les principales inquiétudes tournent autour du fait que ces plastiques ne sont pas

biodégradables, qu'ils ne sont pas éliminés correctement et qu'ils pourraient être remplacés par une solution de rechange écologique. La majorité des répondants (58 %) étaient également d'avis que les consommateurs qui ne recyclent pas correctement sont à blâmer pour la présence de déchets de plastique dans les rivières, les lacs et les océans. Bref, les Canadiens sont frustrés par la quantité de pollution causée par les plastiques dans leur vie et par l'absence de solutions.

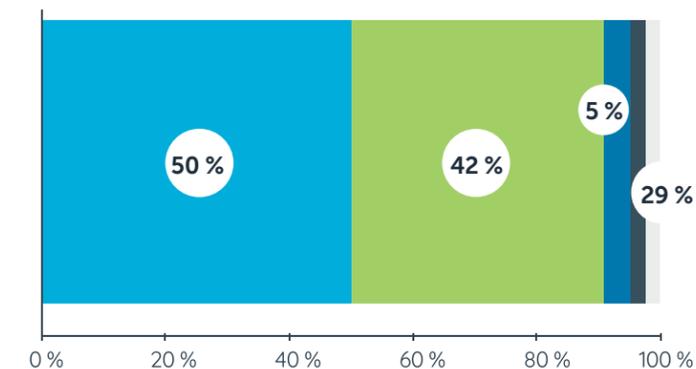
Pour ce qui est des solutions possibles, la grande majorité des personnes interrogées ont dit que la meilleure façon de réduire les déchets de plastique était d'en améliorer la recyclabilité.

Pas moins de 78 % des Canadiens sont en faveur de mesures visant à améliorer la gestion des déchets et la recyclabilité des plastiques, en privilégiant notamment la récupération et la réutilisation des produits de plastiques grâce à de nouvelles technologies.

PRÉOCCUPATIONS AU SUJET DES DÉCHETS DE PLASTIQUE

Les déchets de plastique sont-ils un sujet qui vous préoccupe beaucoup, qui vous préoccupe un peu, qui ne vous préoccupe pas beaucoup ou qui ne vous préoccupe pas du tout?

■ Très préoccupé ■ Plutôt préoccupé ■ Pas très préoccupé

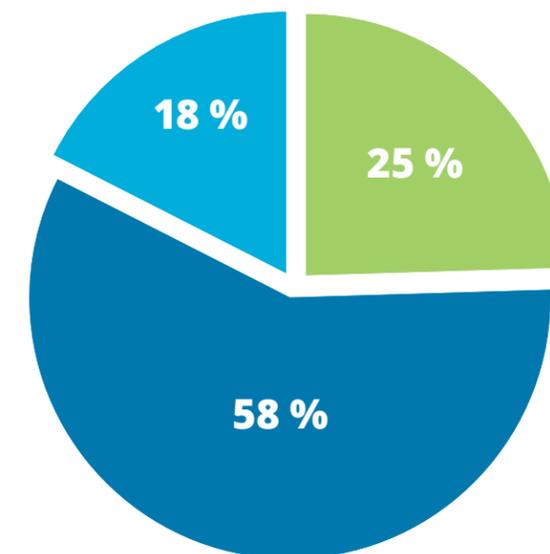


RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES DÉCHETS DE PLASTIQUE

La majorité des répondants sont d'avis que les consommateurs qui ne recyclent pas correctement sont à blâmer pour la présence de déchets de plastique dans les rivières, les lacs et les océans.

Selon vous, qui est principalement responsable des déchets de plastique qui se retrouvent dans les rivières, les lacs et les océans?

- Les entreprises qui fabriquent et utilisent des plastiques dans les produits et les emballages
- Les consommateurs qui ne recyclent pas correctement ces produits
- Le gouvernement qui n'a pas fourni des systèmes de gestion des déchets appropriés



LE PROBLÈME AVEC LES SOLUTIONS DE RECHANGE

Afin de réduire la quantité de déchets de plastiques, certains se sont tournés vers d'autres matériaux tels que le papier pour les pailles ou le tissu pour les sacs. Des solutions de rechange pourraient dans certains cas être utilisées à la place du plastique à usage unique.

Cependant, il est important de veiller à ce que l'analyse du cycle de vie complet d'un produit soit prise en considération pour ne pas se retrouver avec un matériau recyclable ayant une empreinte environnementale globale beaucoup plus grande.

Il se peut que certaines solutions de rechange ne constituent pas un choix durable compte tenu de leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre ainsi que de la consommation d'énergie et d'autres impacts environnementaux pendant la production et le transport.

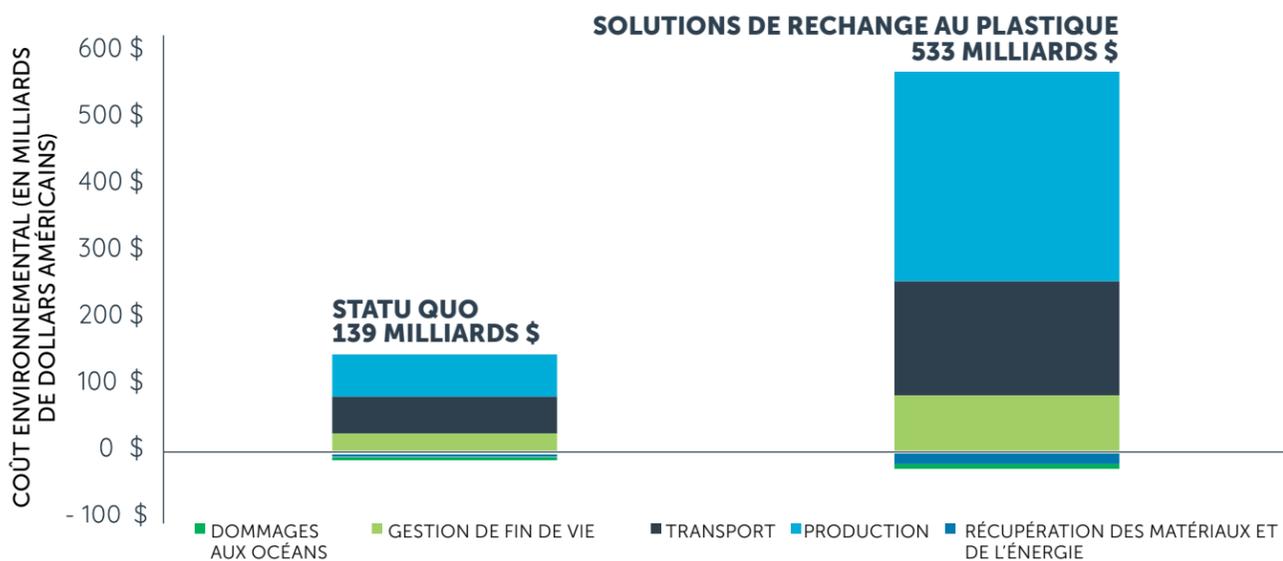
Trucost a constaté que le remplacement des plastiques dans les produits de consommation et les emballages par un mélange de matériaux de remplacement assurant la même fonction ferait passer les coûts environnementaux de 139 milliards de dollars à 533 milliards de dollars par année. Cette découverte n'est pas surprenante étant donné les raisons qui ont à l'origine motivé l'utilisation des plastiques, qui sont des matériaux légers, écoénergétiques, moulables, durables et rentables.



SUBSTITUTS : SACS EN TISSU ET PAILLES DE PAPIER

PLASTIQUES ET DURABILITÉ

LE COÛT ENVIRONNEMENTAL DE L'UTILISATION DES PLASTIQUES DANS LES PRODUITS DE CONSOMMATION EST 3, 8 FOIS INFÉRIEUR À CELUI D'AUTRES MATÉRIEAUX



Source : Trucost, *Plastics and Sustainability: A valuation of Environmental Benefits, Costs and Opportunities for Continuous Improvement*, juillet 2016.

LE BIOPLASTIQUE

Les bioplastiques biodégradables ont gagné en popularité au cours des dernières années. Ils sont généralement utilisés pour de courtes durées, notamment pour les emballages alimentaires et les ustensiles à usage unique. La biodégradabilité et le compostage sont des domaines prometteurs, mais ils posent des défis uniques et ne peuvent à eux seuls résoudre le problème.



• **Les bioplastiques** : Ces produits ne sont pas nécessairement biodégradables ou compostables, mais ce matériau est en partie fabriqué à partir de sources renouvelables (soya, maïs, blé, etc.). Si cela peut présenter des avantages environnementaux à l'étape de la production, il y a toutefois une incidence sur la gestion en fin de vie.

• **Les plastiques biodégradables** : Ils peuvent se dégrader en milieu naturel, mais ils se transforment généralement en méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO₂. Biodégradable ne signifie pas compostable ou recyclable.

APPUYER LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR RÉDUIRE LA POLLUTION ET LES RÉSIDUS DE PLASTIQUE EN MER

Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement et l'industrie offrent des solutions concrètes à ce problème. Depuis 2018, on a assisté à l'émergence croissante d'un terrain d'entente et de la reconnaissance de la nécessité pour l'industrie du plastique, les gouvernements, les propriétaires de marque, les entreprises, les ONG et les citoyens intéressés à coopérer pour protéger et restaurer la santé des océans et des environnements terrestres de la planète.

En juin 2018, la CIAC et l'Association canadienne de l'industrie des plastiques (ACIP) ont par exemple offert leur soutien pour le volet de la Charte des plastiques océaniques consacré aux océans et aux cours d'eau.

La Charte comprend les engagements suivants :

- veiller à ce que les plastiques soient conçus pour la récupération, la réutilisation, le recyclage et la gestion en fin de vie;
- renforcer les systèmes et l'infrastructure de réacheminement des déchets;
- stimuler l'innovation pour trouver des solutions, des technologies et des options durables tout au long de leur cycle de vie, et d'autres mesures.

En septembre 2018, l'ACIC a de nouveau offert un soutien au gouvernement fédéral canadien en collaboration avec l'American Chemistry Council et l'ACIP* en annonçant le Défi du G7 pour l'innovation pour lutter contre les déchets de plastique marins. Selon l'ACIC, le Défi pour l'innovation encouragera le développement de nouvelles technologies et de nouveaux processus, et générera de nouvelles idées en s'appuyant sur les réussites et les innovations actuelles dans la chaîne de valeur du plastique. Les défis comprennent notamment la recherche de solutions pour les déchets de construction, la séparation des plastiques mélangés, le recyclage du plastique renforcé de fibre de verre, l'emballage des aliments, la pêche durable et l'équipement aquatique. Bon nombre de ces solutions passeront par la chimie.

De plus, les industries canadiennes de la chimie et des matières plastiques appuient pleinement les efforts du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) avec sa Stratégie et de son Plan d'action visant l'atteinte de zéro déchet de plastique. Nous convenons qu'il y a de nombreuses mesures à prendre pour atteindre l'objectif collectif du Canada d'une économie sans déchets de plastique.

* Le 1^{er} juillet 2020, l'ACIP est devenue la Division des plastiques de l'ACIC.

SOLUTIONS

LES AMBITIEUX OBJECTIFS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS DE PLASTIQUE

Les membres de l'ACIC ont des objectifs ambitieux qui soulignent leur engagement à l'égard d'un avenir sans pollution causée par le plastique. Représentant la grande chaîne de valeur des plastiques au Canada, nos membres ont annoncé les objectifs de réduction des déchets suivants :



UN NOUVEL OBJECTIF D'ENVERGURE DE RÉUTILISER, DE RECYCLER OU DE RÉCUPÉRER
100 % DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE D'ICI 2040



UN VASTE OBJECTIF TRANSITOIRE : QUE **100 % DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE** SOIENT RECYCLABLES OU RÉCUPÉRABLES D'ICI **2030**

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

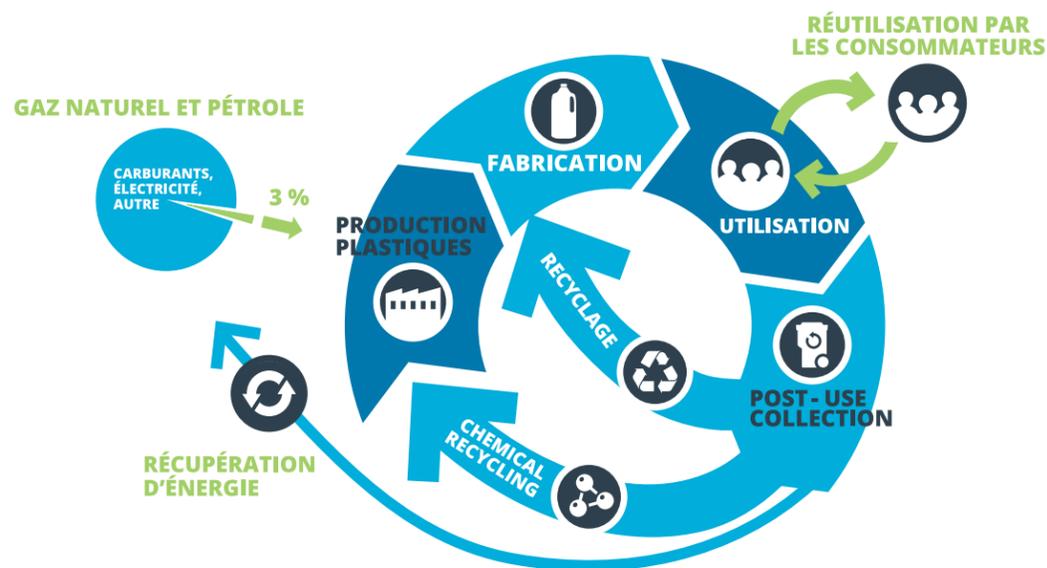
Nous vivons actuellement dans une économie linéaire pour les plastiques, une approche « extraction-fabrication-déchet » : les produits commencent par des matières brutes, puis sont utilisés et jetés. Le secteur de la chimie appuie le virage vers une économie circulaire – qui accorde la priorité à l'extension du cycle de vie des produits, à la valorisation maximale des ressources utilisées, et à la récupération des matériaux à la fin de leur durée de vie utile.

Un principe important de l'économie circulaire consiste à accroître le captage et la récupération des matières dans les flux de déchets afin qu'elles puissent être recyclées et réutilisées dans de nouveaux produits. Mais une économie circulaire ne se limite pas au

recyclage; c'est un nouveau modèle économique dans lequel les déchets d'un processus deviennent la matière première d'un autre processus, qui permet en dernier lieu d'éliminer tous les déchets et les ordures. Le principe directeur est d'utiliser les produits et les ressources de la meilleure façon possible sans moins-valeur ni augmentation des répercussions environnementales du cycle de vie.

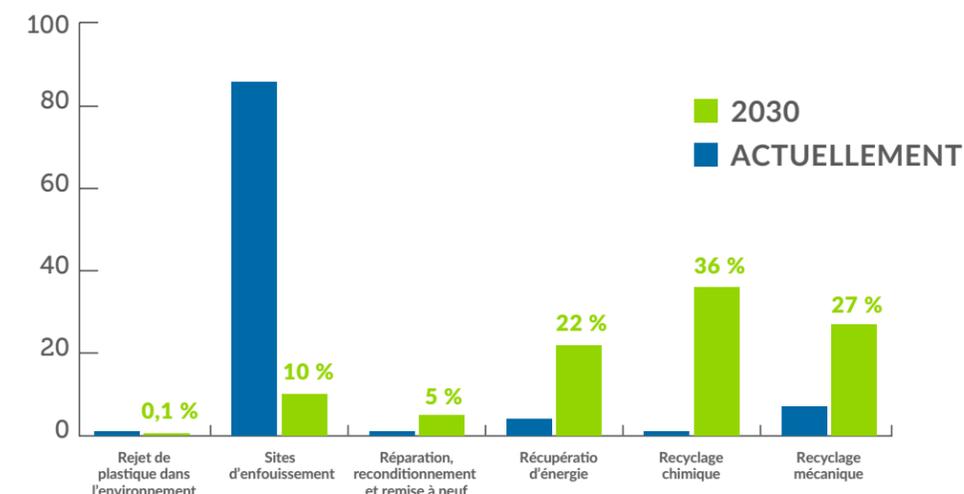
Le recyclage mécanique nous ne permettra jamais d'atteindre entièrement les objectifs de détournement ou de zéro déchet. D'autres options de gestion des déchets de récupération d'énergie et de recyclage des produits chimiques sont nécessaires pour faire avancer l'économie circulaire.

LES PLASTIQUES DANS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE



ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

Ces objectifs ne seront pas faciles à atteindre. La dure réalité est qu'aujourd'hui au Canada, 86 % des plastiques post-consommation aboutissent dans des sites d'enfouissement. Cela est en partie dû à un tri inadéquat et à l'absence de marché final viable, mais aussi au manque d'infrastructure pour recueillir et traiter les articles afin de les recycler et de les récupérer. Il est important de noter que la Suède détourne actuellement jusqu'à 90 % de ses déchets de plastique grâce à une combinaison d'options de recyclage et de récupération.



SCÉNARIOS FUTURS : UNE VOIE VERS LA RÉCUPÉRATION DE 90 % DES DÉCHETS PLASTIQUES

* Renseignements tirés de l'étude de 2019 réalisée par Deloitte pour Environnement et Changement climatique Canada intitulée *Étude économique sur l'industrie, les marchés et les déchets du plastique au Canada*.

En envisageant une économie zéro déchet, l'ACIC appuie un scénario futur comme celui illustré ci-dessus, selon lequel 90 % des déchets de plastique sont détournés des sites d'enfouissement d'ici 2030. Afin de progresser vers ce scénario zéro déchet, l'industrie de la chimie voit des possibilités d'augmenter considérablement les taux de recyclage mécanique et chimique, faisant remarquer que ce changement nécessitera des changements majeurs dans la conception des produits, le comportement des consommateurs et les activités de gestion des déchets au Canada. L'industrie voit des possibilités de récupération d'énergie en convertissant les déchets de plastique difficiles à recycler en énergie, reconnaissant que le public souhaite moins augmenter cette part.

Les innovations dans le recyclage des matières plastiques en produits chimiques et carburants (p. ex. le diesel) seront essentielles. Lorsqu'il est impossible de les recycler mécaniquement, l'industrie peut transformer les polymères en matières premières pour fabriquer de nouveaux articles. Lorsque cela n'est pas possible, les plastiques peuvent être convertis en combustibles pour remplacer le charbon dans l'industrie du ciment ou en combustibles liquides pour réduire l'empreinte de gaz à effet de serre du diesel et des carburants lourds.

Ces solutions n'appartiennent pas à un lointain avenir : elles sont d'ores et déjà mises en œuvre. Nos membres continuent de prendre les devants, mais ils ont besoin de l'approbation et du soutien du gouvernement pour offrir des services courants de gestion des déchets.

ALLIANCE MONDIALE POUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE PLASTIQUE

En janvier 2019, une alliance d'entreprises mondiales de la chaîne de valeur des plastiques et des biens de consommation a mis sur pied une nouvelle organisation pour promouvoir des solutions visant à éliminer les déchets de plastique dans l'environnement, particulièrement dans l'océan, et ce, grâce à la transition vers une économie circulaire pour les plastiques.

L'Alliance pour l'élimination des déchets de plastique (AEPW) s'engage à investir plus d'un milliard et demi de dollars américains au cours des cinq prochaines années pour aider à éliminer les déchets de plastique dans l'environnement. Composée de plus de 50 membres de partout dans le monde, l'Alliance est un organisme sans but lucratif qui regroupe des entreprises qui fabriquent,

utilisent, vendent, transforment, recueillent et recyclent des plastiques, y compris des fabricants de produits chimiques et de plastique, des entreprises de produits de consommation, des détaillants, des entreprises de transformation et des entreprises de gestion des déchets. Elle élaborera et reproduira à grande échelle des solutions qui permettront de réduire et de gérer les déchets de plastique et de promouvoir des solutions à l'égard des plastiques usagés en favorisant une économie circulaire.

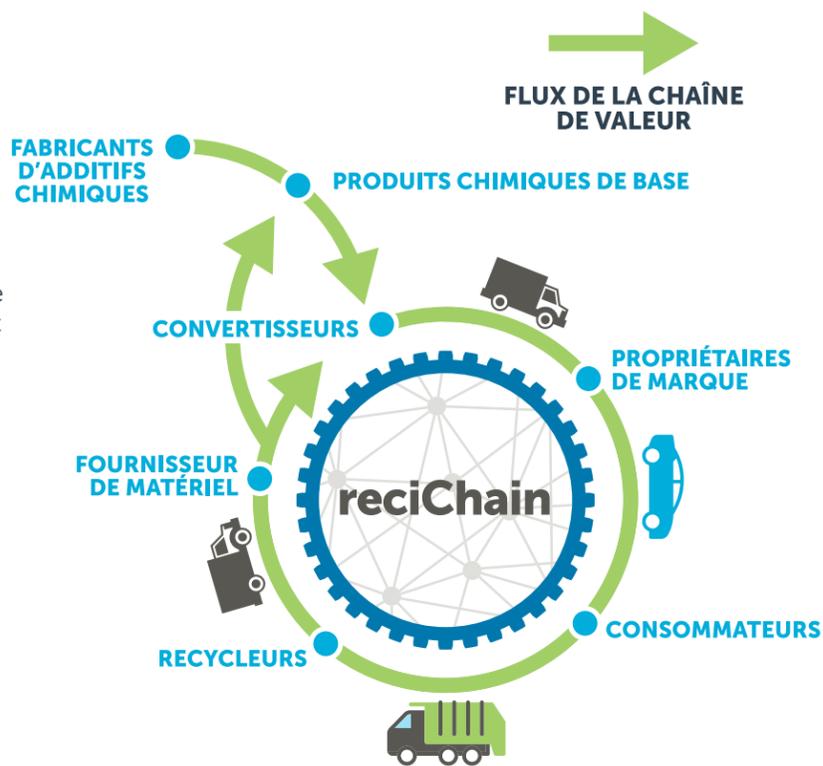
Les membres de l'ACIC NOVA Chemicals, BASF, Dow, Procter & Gamble et Shell sont des membres fondateurs de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.endplasticwaste.org (en anglais).

INNOVER POUR FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

AMÉLIORATION DE LA TRAÇABILITÉ DES PLASTIQUES RECYCLÉS À L'AIDE DE LA TECHNOLOGIE DES CHÂÎNES DE BLOCS

En février 2020, BASF a lancé une plateforme pilote en Colombie-Britannique appelée reciChain. La plateforme combine la puissance des chaînes de blocs à un badge numérique et une technologie de comptage de boucle qui permet le partage sécurisé des données entre les participants du marché, tout en améliorant le tri, le traçage et le suivi des plastiques dans toute la chaîne de valeur.

Il en résulte une chaîne d'approvisionnement circulaire plus concurrentielle qu'une chaîne linéaire, ce qui prolonge le cycle de vie des plastiques. De plus, en raison de la transparence accrue qu'apporte reciChain, la plateforme peut offrir une meilleure assurance aux propriétaires de marque quant à la validité des certificats qu'ils achètent des recycleurs et des convertisseurs. Pour en savoir plus sur cette initiative, consultez le site basf.com.



RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES PLASTIQUES COLLECTÉES DIFFICILES À RECYCLER



Dow s'est associé à des partenaires municipaux et industriels pour instaurer un programme visant à recueillir des articles en plastique difficiles à recycler – comme des sachets de jus, des emballages de bonbons et des articles de cuisine en plastique – en vue de les transformer en ressources telles que le diesel et les cires à faible teneur en soufre pour, ainsi, les détourner des sites d'enfouissement.

Grâce au programme Hefty^{MD} EnergyBag^{MD}, les résidents de plusieurs municipalités nord-américaines, dont ceux de London, en Ontario, placent ces plastiques dans des sacs orange spéciaux, où ils sont ramassés et

envoyés à des installations locales de récupération de matières, avant d'être triés et envoyés à des installations de récupération d'énergie agréées à l'échelle locale.

En récupérant l'énergie du plastique pour fabriquer de nouveaux produits, Dow et ses partenaires aident à éviter l'enfouissement des déchets de plastiques, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à valoriser nos ressources au maximum. Depuis sa création en 2016, le programme a officiellement détourné près d'un demi-million de kilos (plus d'un million de livres) de plastiques difficiles à recycler des sites d'enfouissement (Yahoo! Finance).

LES SACHETS D'ALIMENTS À FOND PLAT ENTIÈREMENT RECYCLABLES

En tant que principaux fournisseurs de polyéthylène dans les Amériques, NOVA Chemicals et Dow Chemical ont mis au point une version polyvalente, entièrement en polyéthylène (PE), du populaire sachet à fond plat utilisé pour les produits alimentaires.

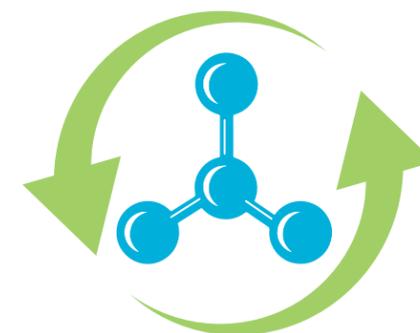
Les structures sont compatibles avec les flux de recyclage du PEHD no 2 – largement acceptés dans les centres de recyclage – tout en conservant l'efficacité, la transformabilité et la rentabilité des structures mixtes existantes.

Les sachets à fond plat sont utilisés pour emballer de nombreux produits, y compris des aliments secs, des aliments congelés, des liquides, des confiseries, des aliments pour animaux de compagnie et des articles non alimentaires. Cependant, la plupart de ces emballages sont faits de matériaux mélangés et ne peuvent donc pas être facilement recyclés.

En s'appuyant sur le même concept, NOVA et Dow ont également mis au point un film à barrière contre l'oxygène facilement recyclable pour emballer les aliments. La viande,



le fromage, les noix et les autres aliments ont traditionnellement exigé un emballage rigide ou non recyclable de matières mélangées, qu'on peut maintenant remplacer par l'emballage souple et recyclable (novachem.com, dow.com).



RÉSINES EN PLASTIQUE RECYCLÉ

En octobre 2019, Dow a annoncé la mise au point d'une nouvelle résine faite à 70 % de plastique recyclé. La nouvelle solution innovante, appelée AGILITYTM CE, est la première offre de produits recyclés post-consommation du portefeuille de plastiques circulaires de Dow qui intègre un pourcentage élevé de déchets plastiques post-consommation. Cette nouvelle résine

se compose d'un polyéthylène basse densité (PEBD) dans lequel un film plastique rétrécissable recyclé est incorporé sans sacrifier la qualité et la fonctionnalité des matériaux dans l'application finale. Elle permettra aux convertisseurs d'incorporer plus de 50 % de contenu recyclé dans la formulation de leur film final, sans en altérer la fonctionnalité.

LA TRANSFORMATION DU POLYSTYRÈNE

Cette collaboration purement canadienne utilisera la technologie de recyclage avancée de Pyrowave pour traiter les emballages individuels de polystyrène et utilisera du polystyrène recyclé dans la fabrication de nouveaux produits et emballages. Cette solution canadienne aidera à réduire la quantité d'emballages de polystyrène envoyés aux sites d'enfouissement, sans que la couleur, la présence de résidus alimentaires ou d'odeurs ne posent problème. (ineos-styrolution.com, revitalpolymers.com et pyrowave.com).

Au début de 2020, il a été annoncé que Pyrowave recevra un financement de 3,3 millions de dollars d'Innovation, Sciences et Industrie Canada pour appuyer le développement continu de technologies propres qui contribuent à réduire les déchets de plastique, tout en bâtissant des collectivités plus saines et en faisant la transition vers une économie circulaire et moderne du plastique.

Étant donné que le polystyrène est un élément de base important pour de nombreux produits en plastique, il est intéressant de savoir que la recherche



SOLUTION ÉLABORÉE AU CANADA

et les progrès technologiques mènent rapidement à un avenir où, potentiellement, aucun article en polystyrène ne se retrouvera dans des sites d'enfouissement. De plus, le partenariat entre Regenyx, AmSty et Agilyx vise à commercialiser le recyclage du polystyrène.

LE PROJET STOP

En 2018, NOVA Chemicals a annoncé un investissement de près de 2 millions de dollars sur trois ans pour empêcher les débris de plastique d'atteindre l'océan. L'investissement appuie le projet STOP, une nouvelle initiative mondiale visant à réduire la pollution marine par les plastiques, notamment dans les pays enregistrant d'importantes fuites de plastiques dans les océans.

Le projet STOP a été conjointement créé en 2017 par Borealis – une société sœur de NOVA Chemicals – et SYSTEMIQ, une entreprise qui investit dans des solutions novatrices

pour l'utilisation durable des terres, des matériaux et des systèmes énergétiques.

L'investissement de NOVA Chemicals a appuyé le premier partenariat municipal à Muncar, une communauté de pêche côtière située à Banyuwangi, en Indonésie.

La ville ne disposant que d'un minimum de services de gestion des déchets, de nombreux citoyens sont obligés de déverser leurs débris directement dans l'environnement. Muncar a été choisi comme premier emplacement STOP en raison de



2 MILLIONS \$
INVESTIS POUR EMPÊCHER
LES DÉCHETS DE PLASTIQUE
D'ATTEINDRE L'OCÉAN

l'ampleur du défi, et de l'engagement fort en matière de leadership et d'environnement aux niveaux national, régional et local (novachem.com)

OCEAN CONSERVANCY ET CIRCULATE CAPITAL

Dow appuie depuis longtemps les initiatives mondiales de lutte contre les déchets de plastique. Membre fondateur, Dow a investi 100 millions de dollars dans Circulate Capital pour écarter les plastiques du milieu naturel tout en favorisant la prévention et la restauration. Dow

est également depuis plus de 20 ans l'un des principaux commanditaires du programme international de nettoyage côtier Ocean Conservancy, et a formé conjointement la Trash Free Seas Alliance pour analyser et traiter les causes de la pollution

océanique par le plastique. Dow s'est également engagé récemment à verser un million de dollars à Ocean Conservancy pour soutenir davantage les solutions de collecte et de recyclage des déchets à grande échelle en Asie du Sud-Est (dow.com).

LA VALORISATION CHIMIQUE DES PLASTIQUES

Située à Brantford, en Ontario, GreenMantra Technologies traite depuis 2010 des matériaux difficiles à recycler comme des sacs d'épicerie et des films pour les transformer en cires de grande valeur et en d'autres produits chimiques spécialisés. Ces matériaux ont une vaste gamme d'applications dans les industries de revêtement, de traitement des plastiques, d'adhésifs, de toiture et de pavage.

À titre d'exemple, GreenMantra travaille avec les écoles locales pour recueillir les marqueurs secs

et les traiter grâce à un processus de recyclage chimique, avant de les transformer en précieux additifs pour polymères dont se sert la Malarkey Roofing Products pour fabriquer des bardeaux d'asphalte polymérisés à haut rendement. Les bardeaux sont plus souples et résistent mieux aux conditions météorologiques extrêmes, et les polymères offrent également aux bardeaux les plus hauts niveaux de résistance aux chocs et de rétention des granules pour une durabilité exceptionnelle. En valorisant les déchets de plastique, des innovateurs comme GreenMantra



favorisent la mise en place d'une économie plus circulaire où les plastiques sont réutilisés de façon bénéfique plutôt que d'être enfouis (greenmantra.com).

PROJET CHEMCYCLING DE BASF

BASF s'est donné pour défi de faire le recyclage chimique des déchets de plastique grâce à son projet mondial ChemCycling. Les déchets de plastique qui sont actuellement enfouis ou incinérés peuvent être recyclés et ils le seront. Les déchets de plastique mélangés ou impurs

sont transformés en gaz de synthèse ou en pétrole au moyen de procédés thermochimiques par des entreprises partenaires. Le pétrole peut ensuite être introduit dans la production Verbund de BASF et remplacer partiellement le naphte comme matière première pour produire

toutes sortes de nouveaux produits chimiques. Cela peut permettre d'économiser des ressources fossiles. Le projet en est encore à la phase pilote, mais il offre un potentiel énorme pour créer une chaîne de valeur circulaire (basf.com)

LE PLASTIQUE DE DEMAIN : STRATÉGIE DE MISE EN PLACE D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES PLASTIQUES AU CANADA

En 2019, l'ACIC et ses partenaires ont lancé l'initiative « Le plastique de demain ». Ce programme à volets multiples a été élaboré pour éduquer les Canadiens et réunir les intervenants dans le but de bien faire les choses en matière de plastique. Un site Web, leplastiquedemain.ca, et une campagne ont été lancés pour promouvoir des mesures clés et tangibles afin d'aider le Canada à développer une économie circulaire pour les plastiques, ce qui contribuera à réduire et à éliminer

la pollution par le plastique qui pénètre dans l'environnement tout en soutenant une économie canadienne robuste et novatrice.

La mise en œuvre d'une économie circulaire pour les plastiques permettra à la société de soutenir la croissance économique tout en améliorant l'environnement pour les générations futures, alors que nous nous efforçons d'utiliser les produits et les ressources de la meilleure façon possible, sans

perte de rendement ni augmentation de l'impact environnemental sur le cycle de vie.

L'atteinte des objectifs d'élimination des déchets de plastique au Canada nécessitera de revoir en profondeur les ressources et les politiques.

Voici nos recommandations pour assurer le succès des efforts visant à instaurer une économie circulaire au Canada.

AMÉLIORER ET NORMALISER LA COLLECTE AINSI QUE LE RÉACHEMINEMENT DES DÉCHETS

Le mantra « réduire, réutiliser, recycler » doit également inclure « récupérer ». Le recyclage et la récupération de 100 % des emballages en plastique devront passer par une innovation majeure ainsi que par le recours à des options de recyclage et de récupération. Il faudra non seulement une approche axée sur l'ensemble de la société, mais aussi un soutien et des investissements importants tant de la part de l'industrie, que des gouvernements et des parties prenantes. Concrètement, l'industrie a besoin que la collecte et le recyclage mécanique, le recyclage chimique comme la pyrolyse et la gazéification, la récupération d'énergie et la réglementation d'application bénéficient d'un soutien financier.

L'uniformité de la collecte entre les différentes administrations pour faciliter le recyclage et la récupération des déchets dans les résidences, les commerces et les établissements est essentielle à l'atteinte de nos objectifs. Il est également important de normaliser et d'harmoniser les définitions et les politiques à l'échelle du Canada afin de reconnaître la récupération et la transformation

des matières plastiques en énergie comme étant du réacheminement (p. ex., la Nouvelle-Écosse considère comme du réacheminement le détournement de matières des sites d'enfouissement vers des installations avancées pour fabriquer de nouvelles matières premières plastiques ou remplacer des combustibles).

Recommandations :

- En collaboration avec les provinces et les municipalités, le gouvernement fédéral investit dans des améliorations visant à normaliser le tri et la collecte des déchets au Canada.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient promouvoir des systèmes efficaces de responsabilité élargie des producteurs qui soient encadrés par l'industrie pour informer le comportement des consommateurs et aider à établir des marchés.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient revoir et normaliser les politiques qui découragent actuellement le traitement et l'utilisation des déchets comme matière première, comme la récupération de ressources à valeur ajoutée.

- Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient instaurer dans l'ensemble des administrations des politiques de soutien normalisées qui tiennent compte de la récupération de l'énergie (ou des ressources) là où les plastiques non recyclables peuvent aujourd'hui remplacer le charbon et le coke de pétrole (p. ex. le ciment) ou encore les combustibles pétroliers (p. ex. plastique en carburant diesel).
- Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent reconnaître que l'acceptation et l'utilisation de technologies de récupération d'énergie autres que la combustion, comme la pyrolyse, sont nécessaires pour le recyclage chimique (c.-à-d. la fabrication de nouveaux plastiques à partir de vieux plastiques).
- Tous les ordres de gouvernement devraient traiter le plastique post-consommation comme une ressource et non comme un déchet.



PROMOUVOIR L'INNOVATION

FONDS D'AIDE À L'INNOVATION EN PLASTURGIE

En août 2019, l'ACIC a demandé au gouvernement du Canada de s'engager à établir un nouveau Fonds d'aide à l'innovation en plasturgie assorti d'un budget initial de 200 millions de dollars pour promouvoir la recherche et le développement de technologies de pointe en matière d'innovation dans le recyclage et la récupération du plastique.



Une fois créé, ce Fonds permettra de tirer parti des investissements technologiques dans le secteur des produits chimiques pour aider plus efficacement le Canada à atteindre ses objectifs de zéro déchet de plastique en mettant au point des technologies pour appuyer l'infrastructure d'une économie circulaire des plastiques. Le renforcement de la capacité d'une économie circulaire augmentera la disponibilité et la demande de plastiques recyclés, ce qui améliorera la durabilité de l'industrie canadienne des plastiques.

Le Fonds comprend trois composantes distinctes mais

interreliées, soit la conception de produits, les technologies de récupération de la valeur et le développement du marché final. Grâce à l'amélioration de la conception de produits novateurs, une économie circulaire pour les plastiques demeurera viable pendant que les nouveaux produits maintiennent leur intégrité pour des raisons de sécurité, de durabilité et de coût. Les progrès réalisés dans toutes les technologies de récupération de la valeur, y compris le recyclage mécanique et chimique et la récupération d'énergie, permettront leur développement dans des

applications précommerciales. Créer et faire croître des marchés finaux intérieurs pour les matières recyclées, en encourageant les producteurs à fabriquer des produits recyclables et récupérables, et le soutien de projets de démonstration visant à normaliser l'utilisation de produits fabriqués avec des plastiques recyclés ou récupérés assurera la stabilité et l'intégrité d'une économie circulaire. Les progrès réalisés dans les trois composantes seront essentiels à la mise au point d'une infrastructure renforcée et robuste pour soutenir une économie circulaire pour les plastiques.

Recommandation :

- Établir le Fonds d'aide à l'innovation en plasturgie, doté d'une affectation initiale de 200 millions de dollars, qui sera exploité par Ressources naturelles Canada afin de poursuivre la recherche et le développement dans des applications technologiques novatrices en matière de plastique au Canada.

GARANTIR UNE PRISE DE DÉCISION AXÉE SUR LA SCIENCE ET LE CYCLE DE VIE

En février 2020, le gouvernement fédéral a publié une « Ébauche d'évaluation scientifique de la pollution plastique », qui résume l'état actuel de la science concernant les effets potentiels de la pollution par le plastique sur l'environnement et la santé humaine.

Les industries canadiennes de la chimie et des matières plastiques appuient pleinement les efforts du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) avec sa Stratégie et son Plan d'action visant l'atteinte de zéro déchet de plastique, de même que la Charte du plastique dans les océans du G7. Nous convenons qu'il y a de nombreuses mesures à prendre pour atteindre l'objectif collectif du Canada d'une économie sans déchets de plastique. Le gouvernement du Canada s'est

engagé à interdire certains plastiques à usage unique, mais d'autres instruments sont préférables aux interdictions réglementaires. Tout jugement hâtif pourrait avoir de graves répercussions sur notre capacité de créer une économie circulaire pour les plastiques qui appuie un programme national de zéro déchet de plastique.

L'ACIC demeure un partenaire important du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) du gouvernement en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), car nous appuyons une politique fondée sur des données probantes qui renforce la gestion des risques associés aux substances. Le PGPC est une initiative de calibre mondial et une réussite canadienne en raison de son approche scientifique fondée

sur des données probantes et sur le risque. Dans cet esprit, toute décision gouvernementale visant à réglementer la pollution par le plastique en vertu de la LCPE devrait s'appuyer sur une évaluation approfondie des risques chimiques.

Nous sommes encouragés par l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre le financement et les mesures stratégiques nécessaires pour bâtir l'infrastructure d'une économie circulaire pour les plastiques. Cela dit, nous recommandons au gouvernement de faire preuve de prudence dans l'élaboration de ses plans de réglementation de la pollution par le plastique, afin de ne pas en prédéterminer les résultats. Par conséquent, l'ACIC recommande de ne pas inscrire les plastiques à l'annexe 1 de la LCPE.

La LCPE n'est pas un outil approprié pour relever les défis liés à la gestion des déchets de plastique post-consommation. Il s'agit d'une loi de droit pénal conçue pour gérer les risques associés aux installations et aux substances individuelles afin de protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets des substances toxiques, des polluants et des déchets, et non pour gérer et réglementer des produits comme les produits en plastique. Le plastique est un matériau inerte qui n'est pas intrinsèquement toxique.

De plus, la désignation de substance toxique en vertu de la LCPE et l'interdiction connexe de certains plastiques ne tiennent pas compte du problème des solutions de rechange. Il est important de s'assurer d'effectuer une analyse complète du cycle de vie d'un produit afin d'éviter les situations regrettables qui feraient en sorte d'utiliser des solutions de rechange qui ont une empreinte environnementale globale beaucoup plus grande. Certaines solutions de rechange peuvent s'avérer non viables une fois qu'on tient compte d'un ensemble complet de facteurs, y compris leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre ainsi que de la consommation d'énergie et d'autres impacts environnementaux pendant la production et le transport.

L'ACIC appuie l'élaboration d'une nouvelle loi qui combine tous les aspects de l'économie circulaire. Une telle mesure législative pourrait fixer des normes de contenu recyclé pour l'industrie, inciter cette dernière à récupérer les plastiques qu'elle produit, établir des règles pour le recyclage municipal, définir l'évaluation du cycle de vie des produits, et réglementer les activités qui transforment les déchets de plastique en combustibles ou autres matières premières. De plus, un tel projet de loi habilitant sur l'économie circulaire appuierait pleinement le Plan d'action visant l'atteinte de zéro déchet de plastique du CCME et la Charte du plastique dans les océans du G7 dans leur vision d'un modèle d'économie circulaire pour les plastiques. Une loi sur l'économie circulaire regrouperait directement

ces plans en un cadre éloquent et juridiquement contraignant qui unifierait les objectifs du gouvernement pour un programme national de zéro déchet de plastique.

L'ACIC croit que les interdictions auront un effet disproportionné sur certaines entreprises, y compris de nombreuses petites et moyennes entreprises canadiennes qui se concentrent uniquement sur la production de produits en plastique qui répondent de façon sécuritaire et efficace aux besoins des Canadiens. Le gouvernement doit tenir compte des besoins et des préoccupations de ces entreprises et de leurs milliers



de travailleurs, car ils ressentiraient pleinement les effets de telles décisions. Les industries de la chimie et du plastique continueront

d'appuyer l'idée selon laquelle la pollution par le plastique est mieux réglementée grâce à une nouvelle loi sur l'économie circulaire ou à d'autres parties de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement que par les articles de la Loi qui visent les substances toxiques.

Recommandations :

- Veiller à ce que les politiques de réduction des déchets de plastique reposent sur des décisions fondées sur des données probantes et sur le risque. Ces décisions devraient tenir compte du cycle de vie complet d'un produit en plastique, d'une résine ou d'un emballage, y compris l'utilisation de solutions de rechange.
- Toute décision du gouvernement prise en vertu de la LCPE concernant la pollution par le plastique devrait être appuyée par une évaluation approfondie des risques chimiques. Envisager des solutions de rechange à une inscription à l'annexe 1 de la LCPE pour la pollution par le plastique, y compris l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'économie circulaire ou d'autres articles de la Loi.



À PROPOS DE LA DIVISION DES PLASTIQUES DE L'ACIC

La Division des plastiques de l'ACIC représente l'ensemble de la chaîne de valeur des plastiques. Ses membres jouent un rôle dans chacune des étapes du processus de production du plastique, qui vont de la production de résines et de granulés jusqu'à la fabrication de produits finaux englobant les équipements de protection individuelle, les emballages permettant de protéger les aliments et de réduire leur détérioration, les pièces automobiles, les ordinateurs et les boîtiers d'appareils électroniques, ainsi que les composantes de panneaux solaires et de turbines, et cela n'est que la partie émergée de l'iceberg.

La fabrication de ces produits s'accompagne de la responsabilité de fabriquer des plastiques d'une manière durable qui limite ou élimine la pollution plastique tout en œuvrant à la mise en place d'une économie circulaire pour les plastiques.



**ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Tél. : 613-237-6215
info@canadianchemistry.ca
350, rue Sparks, bureau 805
Ottawa (Ontario) K1R 7S8

RENSEIGNEMENTS AUX MÉDIAS :

Devon Babin
Gestionnaire, Communications
Tél. : 613-237-6215, poste 225

RENSEIGNEMENTS AUX MEMBRES :

Bob Masterson
Président-directeur général
Tél. : 613-237-6215, poste 234
membership@canadianchemistry.ca

